

Placements et conseils

propos recueillis par Marie de Greef-Madelin



PHOTOS : JACQUES DELACROIX/SPA - CABINET ROUSSELIN GOURMAIN

Si la forêt apparaît comme un actif cher, elle trouve sa place dans un patrimoine diversifié.

La forêt, valeur actuelle

Entretien avec *Philippe Gourmain* expert forestier

Le président d'Experts forestiers de France explique l'engouement dont bénéficient actuellement les forêts. Mais, attention, les prix des bois sont très diversement orientés

◆ Comment se porte le marché des forêts en France ? Bénéficie-t-il d'un attrait des investisseurs pour les valeurs refuge ?

Les forêts demeurent des biens très convoités. On peut identifier à cela trois raisons principales. Il y a tout d'abord les difficultés récurrentes des marchés boursiers et les faibles rendements des placements financiers classiques. Avec 1 à 3 % de rentabilité nette, la forêt apparaît à tort ou à raison comme un placement intéressant et sûr. Par ailleurs, il ne faut pas sous-estimer l'attrait de valeurs vertes et le développement des usages du bois. Du bois énergie pour les sous-produits à la construction de bâtiments en bois de grande hauteur, en passant par l'extraction de composés pour la chimie, le matériau bois s'affiche comme une valeur d'avenir, attire certains investisseurs et reçoit

un soutien de l'État à travers le futur fonds stratégique de la forêt et du bois. Enfin, depuis plusieurs années, de nombreux groupements forestiers se créent en profitant du dispositif Tèpa ISF PME.

◆ La fiscalité influe-t-elle sur les prix des forêts ?

Sur un marché très étroit de 30 000 à 35 000 hectares de forêts de production par an, ces investissements massifs engendrent une vive tension sur les prix des forêts. Il y a très clairement une "pollution fiscale" dans le prix des forêts.

◆ Attendez-vous une modification des dispositions fiscales propres à la forêt ?

Les autres particularités fiscales de la forêt (abattement de 75 % de la valeur de la forêt pour le calcul de l'ISF mais aussi des droits de donation/succession) n'ont pas

été remises en question même s'il y a eu quelques velléités du côté de la Cour des comptes. En réalité, à l'heure où l'État mise sur cette filière et sur une mobilisation accrue de bois, ces abattements constituent un vrai outil de politique forestière. En effet, il peut contraindre les propriétaires qui en bénéficient à adapter une gestion forestière plus dynamique. Les contrôles ont d'ailleurs commencé...

◆ Le prix du bois augmente-t-il ? Quelles sont les essences les mieux valorisées ?

Si le prix de la forêt continue de progresser, le prix du bois est très diversement orienté. Le prix du chêne dont notre pays possède le plus gros stock mondial continue sa forte progression en lien avec d'importantes exportations de grumes – souvent de qualité médiocre – vers la Chine. Les autres feuillus sont boudés : le frêne reste stable, le hêtre stagne à des niveaux très bas, le marché du merisier a disparu. Les résineux souffrent d'un secteur de la construction très sinistré. Mais la très faible demande intérieure est en partie compensée par une production résineuse inférieure aux besoins. Quant aux gros bois et en particulier les douglas, ils n'ont plus la cote et leurs prix flanchent sérieusement. Du

côté du bois énergie et du bois de chauffage, deux hivers très doux ont eu raison des prix. Les stocks s'accumulent et se détériorent. Une situation qui devrait se prolonger en 2016.

◆ La forêt est-elle encore un bon outil pour protéger son patrimoine et le transmettre

aux générations suivantes ?

Même si la forêt apparaît aujourd'hui comme un actif cher, elle peut légitimement trouver sa place dans un patrimoine diversifié. Au-delà de l'intérêt même de sa transmission, c'est un bien "transgénérationnel" par nature qui peut être à l'origine de belles histoires familiales. Reste à la dénicher. Ce sera l'occasion de mettre en œuvre la première vertu du forestier : la patience...

